Les mouvements autonomistes polynésiens

Papeete, le 6 mars 2013

Les signataires

Monsieur le Secrétaire Général,

Les soussignés s'expriment au nom des mouvements politiques polynésiens attachés au maintien de la Polynésie française au sein de la République française, et opposés à l'idéologie indépendantiste du TaviniHuiraatiraa de monsieur Oscar Temaru.

Les soussignés ont l'honneur de prendre votre attache pour vous faire entendre une autre voix que celle du Président Temaru, face aux démarches qu'il a entreprises en vue de la réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU (projet de résolution A/67/L.56 : « Droit de la Polynésie française à l'autodétermination »).

Cette voix, c'est celle du Peuple polynésien. Ce Peuple qui, à de multiples reprises, a démontré son attachement indéfectible à la République française au cours de tous les processus démocratiques de ces dernières décennies. Ce Peuple qui ne tait pas les faits des grandes périodes de colonisation, mais dont il n'a pas connu tous les écarts relevés par l'Histoire dans de nombreux endroits du monde. Ce Peuple qui a, depuis près de deux siècles, noué une relation progressive, confiante et respectueuse avec la République, lui permettant de s'épanouir et de prospérer au sein de celle-ci, tout en bénéficiant du respect des valeurs fondamentales garanties par la Constitution française.

Nous souhaitons vous alerter sur l'absence totale de légitimité démocratique des démarches engagées auprès de l'Organisation par M. Temaru. M. Temaru n'a en effet reçu aucun mandat populaire pour les mener au nom de la Polynésie française et il méconnaît, en persistant dans sa démarche partisane, les principes démocratiques les plus élémentaires, notamment les dispositions de l'article 21-3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui énoncent que « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ».